

Représentations et sentiments linguistiques des francophones du Sud-Ouest de l'Ontario et la reproduction des variétés de français

Roger Lozon

Numéro 14, automne 2002

Les francophonies canadiennes minoritaires à l'aube du XXI^e siècle

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005183ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005183ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lozon, R. (2002). Représentations et sentiments linguistiques des francophones du Sud-Ouest de l'Ontario et la reproduction des variétés de français. *Francophonies d'Amérique*, (14), 55–70. <https://doi.org/10.7202/1005183ar>

REPRÉSENTATIONS ET SENTIMENTS LINGUISTIQUES DES FRANCOPHONES DU SUD-OUEST DE L'ONTARIO ET LA REPRODUCTION DES VARIÉTÉS DE FRANÇAIS

Roger Lozon
Université de Toronto

*je suis bien surpris d'être capable de garder mon
français parce que vraiment le seul temps qu'on
parle le français c'est avec mon père et ma mère
c'est un français de métis on va dire moitié
moitié moitié anglais moitié français ainque à
wouer on wé
(Charles)*

Nous présentons ici des données préliminaires d'une thèse de doctorat en cours qui porte sur les représentations et les sentiments linguistiques chez des locuteurs francophones du Sud-Ouest de l'Ontario. Nous voulons illustrer, au moyen de l'analyse du discours des locuteurs, les rapports entre les représentations et les sentiments linguistiques des membres d'une communauté et le maintien, la reproduction ou la sous-utilisation des variétés de français dans divers espaces sociaux, à savoir l'espace familial, scolaire, professionnel, social et communautaire.

Les données recueillies auprès des locuteurs nous permettent d'analyser et de décrire les pratiques langagières des gens et la façon dont ils se représentent les variétés de français en circulation, soit le français régional ou le français standard, ainsi que les sentiments qu'ils éprouvent face à leurs compétences dans l'utilisation de ces variétés de français ou face à l'usage qu'en font les autres locuteurs de leur milieu. Les locuteurs dont il est question dans cette étude proviennent de différentes générations et de divers espaces professionnels. Il s'agira d'examiner les espaces sociaux dans lesquels les locuteurs utilisent ces variétés de français et de déceler les facteurs qui pourraient influencer les représentations des variétés de français qu'ils connaissent et les sentiments de sécurité ou d'insécurité linguistique que ces locuteurs manifestent dans leur discours, à l'égard de l'utilisation ou de la sous-utilisation qu'ils en font.

Les espaces sociaux occupés par les locuteurs ont-ils une influence sur leurs représentations des variétés de français et leurs sentiments linguistiques envers celles-ci ? Les représentations des variétés de français en circulation et

les sentiments linguistiques des membres d'une communauté dite bilingue ont-ils des effets sur le maintien, la reproduction ou la sous-utilisation des variétés de français faisant partie du répertoire linguistique de cette communauté? Telles sont les questions auxquelles nous tenterons de répondre.

Dans la première section de l'article, nous présentons l'approche théorique et méthodologique de la recherche ainsi qu'un profil socio-économique et démographique de la région d'enquête. Vient ensuite une analyse du discours des locuteurs portant sur les thèmes ciblés, c'est-à-dire les représentations et les sentiments linguistiques des locuteurs.

Approche théorique

Les représentations et sentiments linguistiques chez les francophones vivant en contexte minoritaire en Ontario ont été très peu étudiés ou décrits jusqu'à maintenant, sauf dans quelques études dont celles de Gérin-Lajoie (1999), Heller (1999a, 1999b, 1988), Erfurt (1999), Forlot (1999), Mougeon (1999), Béniak et Mougeon (1989) et Poplack (1988). Selon Mougeon (1999, p. 33), les premières études linguistiques sur le français parlé en Ontario remontent à la fin des années 1960. D'après lui, c'est à partir de 1975 que la plupart de ces études se sont inscrites dans un courant de recherche sociolinguistique qui s'est concentré sur les aspects de ce français où l'on observe de la variation linguistique.

Ailleurs au Canada, peu d'études ont été réalisées au sujet des représentations et sentiments linguistiques en milieu minoritaire, à part celle d'Annette Boudreau (1998). Cette dernière a mené des enquêtes en Acadie afin d'étudier les représentations et les attitudes linguistiques d'élèves de deux écoles secondaires de langue française au Nouveau-Brunswick et elle a constaté que les jeunes avaient tendance à déprécier leur langue régionale. En Europe, Singy (1998) a mené des enquêtes sociolinguistiques en Suisse, auprès de locuteurs vaudois, afin de vérifier des hypothèses qui mettent en relation des variables indépendantes, c'est-à-dire le sexe, l'âge, le statut socioprofessionnel et le lieu de résidence des enquêtés, avec leurs attitudes et leurs représentations linguistiques.

L'étude que nous présentons ici met plutôt en relation les représentations et les sentiments linguistiques des locuteurs vis-à-vis des variétés de français qui font partie de leur répertoire linguistique, et le maintien, la reproduction ou la sous-utilisation de ces variétés de français dans les divers espaces sociaux qu'ils occupent. Afin de pouvoir expliquer la situation actuelle du fait français dans le Sud-Ouest de l'Ontario, il est important de situer les représentations et les sentiments linguistiques des gens dans le contexte des espaces sociaux qu'ils occupent. Pour ce faire, nous tenons compte des notions de marché et de capital linguistiques (Bourdieu, 1982), d'espaces sociaux (Bourdieu, 1992), d'insécurité linguistique (Labov, 1976), de reproduction sociale par l'intermédiaire du discours et des normes de contextualisation (Gumperz,

1989), des représentations sociales (Jodelet, 1989) et des pratiques langagières (Bauthier, 1995). Mais avant de poursuivre notre discussion, définissons d'abord les termes tels que nous les interprétons dans le cadre de cette recherche.

Les représentations sociales et les sentiments linguistiques

En s'inspirant des travaux de Jodelet (1989), Mondada (1998) explique que « les représentations sociales [...] sont définies comme des valeurs, idées, images qui ont une double fonction : d'une part, celle de permettre aux individus de structurer leur action dans le monde social, d'autre part, celle de leur permettre de communiquer, et les dotant d'un code commun » (p. 128). Pour sa part, Maurer (1998) souligne que les représentations peuvent être conçues en termes cognitifs et linguistiques. Sur le plan cognitif, indépendamment de la mise en mots, le linguiste peut étudier comment le sujet construit son système d'interprétation du monde ; sur le plan linguistique, par ailleurs, il se penche sur la mise en représentation des opérations cognitives par le langage. Les représentations que nous analysons se situent plutôt sur le plan linguistique ; ce sont celles qui découlent du discours produit par les acteurs sociaux et les agents culturels qui contribuent à fabriquer les représentations et à les diffuser.

Les sentiments linguistiques

Lorsque nous abordons la question de sentiments linguistiques par rapport à une langue, nous tenons compte du niveau de confort qu'une personne peut avoir à s'exprimer oralement ou par écrit dans cette langue. Une personne pourrait en fait se sentir en sécurité linguistique à l'écrit, mais en insécurité linguistique à l'oral. L'insécurité linguistique telle que la décrit Labov (1976, p. 183) se manifeste par des fluctuations stylistiques, l'hypersensibilité à des traits stigmatisés que l'on emploie soi-même et la perception erronée de son propre discours.

La sécurité linguistique, dans le cadre de cette recherche, est interprétée comme l'habileté à utiliser une variété de langue dans des buts variés, sans qu'il n'y ait de gêne ou d'inconfort par rapport à son utilisation ou à sa maîtrise. Une personne pourrait être en sécurité linguistique même si elle est consciente des emprunts qu'elle fait à une autre langue ou des erreurs syntaxiques (p. ex., dans les structures de phrases) ou lexicales (p. ex., l'utilisation d'anglicismes) qui se glissent dans son parler, selon l'espace social dans lequel elle se trouve. Elle peut aussi se sentir en sécurité linguistique tout en ayant une reconnaissance (ou conscience linguistique ou non) des normes sociales ou individuelles par rapport à l'utilisation des variétés de français (Bagionni, 1994). Une personne pourrait donc se sentir en sécurité linguistique avec la ou les variétés de français qu'elle connaît dans un espace social et non dans un autre. Elle pourrait également se sentir en sécurité linguistique à l'écrit et non à l'oral ou vice versa.

Dans cet article, nous utilisons le terme discours épilinguistique pour décrire tous les commentaires que les locuteurs font par rapport aux variétés de langue qu'ils utilisent ou qui sont utilisées par les autres. Les seules variétés de langue que nous analyserons ici sont le français régional et le français standard. Le français régional est la variété de français qui est parlée couramment par les locuteurs de la région ; elle se compose d'un mélange de mots français, de régionalismes, d'emprunts (à l'anglais surtout) et, à un certain degré, de l'alternance de codes français-anglais. La deuxième variété de français reconnue dans la région est le français standard. Cette variété de français est surtout celle qui est transmise dans des contextes formels, soit à l'église ou dans les institutions scolaires, les médias ou les organismes communautaires.

La construction et la mise en discours des représentations et les sentiments linguistiques des agents sociaux¹ par rapport aux variétés de langue en circulation dans divers espaces sociaux nous permettent de comprendre davantage les ressources linguistiques que possèdent les locuteurs. Elle nous permettent aussi de mieux percevoir les facteurs qui influencent l'utilisation ou la sous-utilisation de ces ressources (dans les pratiques langagières) dans divers espaces sociaux et l'effet que ces représentations et ces sentiments peuvent avoir sur le maintien, la reproduction ou la sous-utilisation des variétés de français en circulation. C'est par la voie de l'analyse du discours des locuteurs et de leurs pratiques langagières² que nous pourrons décrire les enjeux linguistiques, c'est-à-dire les changements et les transformations qui s'opèrent dans l'utilisation des variétés de français dans cette communauté linguistique.

Approche méthodologique

L'étude des représentations et des sentiments linguistiques dans le cadre de cette recherche est de nature qualitative, l'entrevue semi-dirigée et l'analyse de discours étant les méthodes privilégiées pour la cueillette et l'analyse des données. Les données que nous présentons ont été recueillies auprès d'une soixantaine de personnes (francophones et anglophones) originaires de deux villages du Sud-Ouest de l'Ontario. Les locuteurs interviewés représentent différentes générations et proviennent d'une variété de cheminements professionnels et de professions. Pendant les entrevues, nous avons parcouru la trajectoire de leur vie et avons abordé les espaces sociaux qu'ils occupent, à savoir l'espace familial, scolaire, professionnel, social et communautaire, et les langues ou variétés de langue utilisées ou privilégiées dans ces divers espaces (voir la grille d'entrevue à l'annexe 1). Nous définissons les espaces sociaux comme des lieux d'interaction où des gens ayant des liens ou des intérêts communs interagissent ensemble.

Nous avons effectué une analyse initiale des données lors de la transcription d'une quarantaine d'entrevues (voir les conventions de transcription à l'annexe 2). Nous avons dégagé une série de thèmes, y compris les représentations des variétés de français en circulation et des manifestations de sécurité

ou d'insécurité linguistiques chez les locuteurs, et ce, par rapport aux variétés de français qui sont en circulation ou qui font partie de leur répertoire linguistique. Avant d'entamer l'analyse des données recueillies, il est important d'établir le contexte, c'est-à-dire de donner au lecteur un aperçu historique de la présence des francophones dans le Sud-Ouest de l'Ontario ainsi qu'un profil démographique et socio-économique actuel de cette région, afin de mieux situer les variétés de français en circulation dans leur perspective historique et dans leur état actuel.

Profil de la région

Le Sud-Ouest de l'Ontario, et plus précisément les comtés d'Essex et de Kent, est une région parsemée de villages qui ont été établis par des francophones en provenance de la Nouvelle-France il y a déjà trois cents ans. C'est en fait à Windsor que nous retrouvons le plus ancien établissement permanent d'origine européenne en Ontario (1701)³. Les deux villages dont il est question dans cette étude ont été établis entre 1860 et 1890. Des francophones récemment arrivés de diverses régions du Québec, de l'Acadie et du Nord de l'Ontario ont aussi contribué à la saveur linguistique dans cette communauté linguistique où résident approximativement 3 700 francophones (Recensement, 1996).

Selon la *Loi sur les services en français* (1998), le comté de Kent est désigné région ayant droit aux services en français⁴. La présence du français ou l'affichage en français se limitent tout de même à quelques milieux, soit les écoles de langue française, les églises et l'hôpital régional. Les francophones qui y habitent depuis quelque temps utilisent diverses variétés de langue, soit le français vernaculaire, le français standard, l'anglais vernaculaire et l'anglais standard, ainsi qu'une panoplie d'accents (franco-ontarien, acadien, québécois, anglais) qui reflètent leur milieu d'origine ou les influences linguistiques qu'ils ont subies.

Dans cette communauté, il y a quelques paroisses bilingues, un hôpital et quelques organismes gouvernementaux qui offrent des services en français. Par contre, la plupart des organismes affiliés aux paroisses fonctionnent uniquement en anglais, même si une majorité de leurs membres sont francophones. Nous retrouvons cependant dans la localité à l'étude quelques organismes communautaires qui organisent des activités en français, dont l'Union culturelle des Franco-Ontariennes et le Centre communautaire de Chatham-Kent (La Girouette) et trois écoles de langue française (deux écoles élémentaires et une école secondaire) qui desservent la population francophone de la région.

Les écoles de langue française représentent d'emblée un des seuls espaces sociaux dans la région d'enquête où le français est utilisé comme langue principale de communication. Nous observons, tel que le souligne Gérin-Lajoie (1994, p. 15), que les écoles de langue française se voient attribuer un rôle qui dépasse celui de la socialisation et de la transmission des connaissances. Elles

agissent également à titre de gardiennes de la langue et de la culture françaises dans les communautés francophones qui sont situées à l'extérieur du Québec.

Dans la prochaine section, nous ferons une analyse des représentations et des sentiments linguistiques des locuteurs⁵ francophones et anglophones qui ont participé aux entrevues menées au premier trimestre de l'an 2000.

Les représentations des variétés de français

Comme nous l'avons indiqué antérieurement, les représentations linguistiques des variétés de langue en circulation se manifestent dans le discours épilinguistique des locuteurs, c'est-à-dire dans leur façon de décrire les variétés de langue qu'ils parlent ou qui sont parlées par les autres. Des commentaires portant sur les variétés de langue parlées par les locuteurs du Sud-Ouest les mettent souvent en évidence, comme le montre le témoignage de cet agent d'immeuble qui utilise surtout l'anglais standard dans son espace professionnel et un français régional dans son espace familial.

Charles : je suis bien surpris d'être capable de garder mon français parce que vraiment le seul temps qu'on parle le français c'est avec mon père et ma mère c'est un français de métis on va dire moitié moitié anglais moitié français ainque à wouer (voir) on wé (voit)

Roger : ok

Charles : ça c'est vraiment c'est c'est moi le français j'ai été bien une chance que j'ai eu les sœurs de la Ste-Croix à Beau-Pré et puis parce qu'eux autres c'était un français parisienne

Roger : ouais

Charles : si j'parlais mon français que j'ai appris à l'école puis quand j'allais à l'école mon père puis ma mère me comprendraient pas

Ce locuteur reconnaît la distinction entre la variété de langue utilisée dans son milieu familial et celle utilisée dans le milieu scolaire. Il fait appel à une expression régionale « tant qu'à wouer on wé » afin de décrire le français parlé par ses parents, qui sont parmi les seuls locuteurs avec qui il a l'occasion de parler français. Il associe donc le maintien de son français régional à l'utilisation de celui-ci dans son espace familial. Par contre, il n'accorde pas la même importance à la variété de français parlée par ses parents et à celle transmise dans le contexte scolaire.

Un deuxième locuteur, Victor, qui est enseignant dans une école de langue française, fait aussi une distinction entre le français qu'il utilise avec ses enfants et la variété de français que leur grand-père utilise avec eux. Par

contre, il reconnaît la valeur de transmettre à ses enfants la variété de français (le joual) parlé par leur grand-père.

Victor : *and I just want to make the point here where about how I speak French to the kids [...] and how my dad speaks French*

Roger : *hm hm*

Victor : *well dad talks « le joual »*

Roger : *yeah*

Victor : *and the kids understand « le joual » as well as « le français » so I mean that's good*

Certains anglophones, tel que l'explique la locutrice dans le prochain extrait, ne se représentent pas de façon très positive la variété de français régionale qu'ils entendent.

Roger : *ok comment tu décrirais le français que les gens de Beau-Pré puis de Belle-Prairie quelle sorte de français*

Vivianne : *hm si tu veux ce qu'on mon mari appelle ça *mud French**

Roger : *ah oui*

Vivianne : *parce qu'on a beaucoup on parle français mais on utilise des mots en anglais ça vient pas vite (rires)*

Nous voyons que la variété régionale du français parlée par les aînés de la région est surtout transmise dans l'espace familial et qu'elle se voit accorder peu d'importance dans d'autres espaces sociaux. Pour certains locuteurs, la conservation de cette variété de français est importante, tandis que d'autres n'y tiennent pas. Pour certains locuteurs, le français (peu importe la variété) n'a pas nécessairement une valeur culturelle dans leur vie ; ce n'est qu'un outil de travail qui est utilisé occasionnellement dans leur espace professionnel.

Nous nous apercevons qu'il y a chez les francophones des points de vue sensiblement divergents par rapport à la valeur accordée aux diverses variétés de français parlées dans la région du Sud-Ouest de l'Ontario et leur utilisation des variétés de français dans divers espaces sociaux. Les occasions qu'ont les locuteurs d'utiliser les variétés de français qu'ils connaissent dans divers espaces sociaux pourraient en fait avoir un impact sur le maintien, la reproduction ou la sous-utilisation de celles-ci. Pour plusieurs locuteurs, les possibilités d'utiliser la langue française dans divers espaces sociaux sont limitées. Selon Thérèse, qui travaille comme réceptionniste chez un photographe, le niveau de confort en français standard, qui est un indice de

sécurité linguistique, est directement lié à la possibilité de l'utiliser couramment.

Thérèse : *I think I think anybody if you have to force yourself [...] and if it's I know for myself anyway with the schools like you either you know [...] you force yourself and do it or [...] and then you do it and then the more you speak it*

Roger : *right*

Thérèse : *the more comfortable you become again and stuff like that I mean it's very hard when there's an English person an English-speaking person in the house like basically all the conversations tend to be English and then especially when we got married I mean it was English amongst each other you work you go out and speak English and where does the French falls it falls by the way side and until you find someone to practice again and to get comfortable with it and I guess that's true*

D'autres locuteurs, tels que Brenda, qui travaille comme préposée à la paye, nous expliquent que les gens reconnaissent la valeur économique associée au fait de parler le français, mais qu'ils n'utilisent pas nécessairement cette langue dans leur espace familial ou professionnel, car ils ne sont pas à l'aise avec la variété de français qu'ils connaissent. Voici comment elle explique ses observations.

Brenda : hm les deux autres frères n'ont pas vraiment continué à garder la langue française dans leur famille malheureusement hm i'ont i'ont pas essayé mais je leur parle tout de même en français

Roger : hm hm ok et eux est-ce que comment qu'i's se sentent par rapport à ça quand tu leur parles en français

Brenda : i' m'répondent en anglais (rires)

Roger : i' te répondent en anglais mais i' te disent pas de changer

Brenda : non non non

Roger : ah ok

Brenda : parce qu'i' sont pas à l'aise avec la langue i' manquent de pratique [...] mais i' réalisent aussi que c'est un manque puis i' devraient s'améliorer continuer avec la langue parce qu'i'voient deux de mes frères ont des clients bilingues ça aiderait si au moins si qu'i'auraient au moins la langue

Nos données préliminaires nous indiquent que les locuteurs reconnaissent qu'il y a diverses variétés de français en circulation dans cette communauté linguistique. Quoique le français régional (le français métis, le joul, le fran-

glais, ou le *mud French*, comme le décrivent certains) soit reconnu et valorisé par certains, d'autres trouvent qu'il est plus important d'acquérir et d'utiliser un français standard. Il y a aussi chez certains une reconnaissance de la valeur économique d'une connaissance du français régional ou standard, surtout par rapport au service à la clientèle (par exemple, au service à la paie, au garage, dans les commerces). Dans plusieurs cas, le français standard occupe l'espace professionnel des locuteurs, tandis que le français régional n'est utilisé que dans leur espace familial. Il y a donc deux variétés de français qui sont reconnues par les locuteurs, à savoir le français standard et le français régional, le français standard ayant un statut plus important que le français régional, et ce, surtout dans l'espace professionnel.

Les manifestations d'insécurité linguistique

En somme, plusieurs locuteurs du Sud-Ouest de l'Ontario reconnaissent que la langue qu'ils parlent n'est pas nécessairement un français standard et ils manifestent de l'insécurité linguistique dans leur discours. Ils comparent souvent leur variété de français à une norme exogène qui provient surtout du Québec.

Roger : hm hm es-tu déjà allé au Québec

Sophie : i'ont été deux années passées

Roger : ah d'accord ok puis comment t'as trouvé ça

Thomas : leur français était bon comme [...] comme moi j'parle pas le bon français ça me prend du temps à

Sophie : penser à les mots

Thomas : penser à les mots parce que j'me sers pas trop souvent

Même s'il juge qu'il ne parle pas un « bon français » ou un français standard, Thomas se considère comme une personne bilingue. Dans son discours, il exprime aussi de l'insécurité linguistique à l'écrit en français.

Thomas : bien ouais j'suis bilingue j'pas une personne qui est parfait bilingue bien j'peux comprendre j'peux parler si j'veux

Roger : tu peux écrire

Thomas : ben j'peux écrire ça l'écriture de mon français c'est pire parce que y'a trop de verbes

Nos analyses nous amènent à constater que les sentiments linguistiques des locuteurs peuvent varier selon l'espace social qu'ils occupent. Ils peuvent

se sentir en sécurité linguistique dans leur milieu familial, mais ressentir de l'insécurité linguistique lorsqu'ils se retrouvent dans des milieux où l'on utilise plus couramment un français standard. Le locuteur suivant explique comment il était en état de sécurité linguistique avant qu'il ne quitte son milieu pour aller étudier à l'Université d'Ottawa. C'est le discours épilinguistique des francophones qu'il a rencontrés à Ottawa qui l'a amené à éprouver cette insécurité linguistique dans la variété de français qu'il utilisait :

Jacques : hm oui j'ai parti à Beau-Pré avec [...] hm j'pensais que ma langue française était au même niveau à travers le Canada hm je sais pas pourquoi mais lorsque je suis rendu à l'université j'ai reçu vraiment le gros choc le gros choc ma langue n'était pas même assez pour (être) acceptée à l'université puis mes mes copains les gens que je je rencontrais à l'école m'a regardé mes trav... puis y' peuvent pas croire que j'm'ai rendu à l'université puis ça m'a vraiment fait du arme que puis j'pensais moi-même si j'appartenais à l'université donc qu'est-ce que j'faisais c'est que je faisais des jeunes gens m'aider avec la langue de d'essayer de retracer mes pas pour savoir c'est quoi mes gros problèmes linguistiques.

Quoique Jacques ait décidé de poursuivre ses études en français même s'il a développé de l'insécurité linguistique dans la variété de français qu'il connaissait, certains locuteurs évitent des espaces sociaux où l'on utilise un français standard, car ils ressentent trop d'insécurité linguistique dans cette variété de français. La prochaine locutrice que nous citons utilise le français dans différents espaces (tel que son espace familial), mais admet qu'elle ne serait pas à l'aise de l'utiliser dans un espace professionnel tel que dans le cadre d'une interview :

Jacinthe : *yeah like if I would have to have done this in French I think that I would have renounced*

Roger : *ah ok*

Jacinthe : *because I would have my thoughts wouldn't have been there you know I would have been thought how do I say this and how do I say that I've improved ever since the kids because I'm with it and I think I'm comfortable speaking French to my mom because she was always saying « parle français parle français »*

D'autres locuteurs reconnaissent les normes linguistiques du français standard et essaient d'éviter l'utilisation de termes qui appartiennent à un français régional dans leur espace professionnel. Le locuteur suivant, Denis, vendeur dans le domaine agricole, nous indique comment il évite d'utiliser certaines expressions courantes qui proviennent de son espace familial, mais qu'il ne considère plus appropriées dans son espace professionnel maintenant qu'il sait qu'elles n'appartiennent pas à un français standard :

Représentations et sentiments linguistiques

Denis : pis on parlait avant tsé paré pis préparé pis prêt puis ah j'comme j'ai dit drette à c't'heure j'me sers jamais du terme du terme paré j'toujours prêt drette à c't'heure (rires) ça sonne plus bien ça à c't'heure

Roger : ouais pour toi c'est important de parler le un bon français

Denis : ah certainement comme j'ai dit moi-même on devrait toujours apprendre le meilleur français qu'on devrait apprendre comme j'ai dit le dialecte puis le niveau deux si tu veux [...] ben toi tu parlais de du terme standard ça c'était le bon français toi puis l'autre terme c'éta quoi

Roger : le français familier

Denis : ok le français familier, le français familier va venir / facilement

Comme nous le démontre cette citation, certains locuteurs manifestent de l'insécurité linguistique par rapport à la variété de français qu'ils connaissent, lorsqu'ils se retrouvent dans un espace professionnel qui requiert l'utilisation d'un français plus standard. D'autres locuteurs par contre se sentent en sécurité linguistique même s'ils reconnaissent leurs lacunes dans la variété de langue qu'ils utilisent, et ce, tant à l'oral qu'à l'écrit. Elizabeth a dix-huit ans et suit le cpo (cours pré-universitaire de l'Ontario). Elle sait que son niveau de français ne correspond pas toujours aux normes scolaires, mais, comme elle l'explique, elle peut cependant améliorer sa compétence en français oral si elle le parle plus couramment :

Roger : qu'est-ce qui a créé cet éveil chez toi

Elizabeth : j'sais pas vraiment la maturité

Roger : ouais

Elizabeth : probablement je suis plus confiante maintenant en français je sais que c'est pas parfait j'assaye j'vas pas améliorer si j'essaie pas du tout.

Certains locuteurs se sentent à l'aise de s'exprimer en français dans leur espace professionnel, mais reconnaissent qu'ils font appel à des stratégies de compensation, telles que le recours à des emprunts ou à des termes techniques anglais à l'intérieur de leur français, lorsqu'ils ne connaissent pas les termes appropriés en français. Vivianne est consultante en prêts bancaires dans une institution financière et elle avoue ne pas avoir communiqué en français couramment pendant de nombreuses années. Elle utilise le français surtout avec la clientèle d'un certain âge et avec les enseignantes et les enseignants de la région. Voici comment elle manifeste sa sécurité linguistique

même si elle ne maîtrise pas le français standard. Vivianne utilise une stratégie de compensation (l'insertion d'emprunts) lorsqu'il lui manque un terme en français :

Vivianne : ça ça faisait vingt ans que je parlais pas beaucoup de français

Roger : hm hm

Vivianne : mais maintenant j'ai pas peur de faire une conversation

Roger : hm hm

Vivianne : avec

Roger : ouais

Vivianne : pis je mets des mots anglais si j'peux pas penser à mon mot français

Nos analyses de discours nous indiquent que certains locuteurs se sentent en sécurité linguistique dans la variété de français qu'ils connaissent tandis que d'autres éprouvent de l'insécurité linguistique en français, car ils savent qu'ils ne maîtrisent pas le français standard ou « un bon français », tel que le décrivent les locuteurs de la région. Nous nous trouvons donc devant plusieurs enjeux linguistiques lorsque nous examinons comment les gens se représentent les variétés de français en circulation et comment ils manifestent leurs sentiments linguistiques par rapport à leurs compétences linguistiques dans ces variétés. Ce que nous retrouvons est bien souvent une lame à deux tranchants. Il y a ceux qui ont développé de l'insécurité linguistique en français parce qu'ils ont rarement l'occasion de l'utiliser dans divers espaces sociaux et ceux qui ressentent trop d'insécurité linguistique en français pour s'exprimer dans cette langue, et ce, surtout lorsqu'ils se retrouvent dans des espaces sociaux où le français standard est de mise. Par contre, ces mêmes locuteurs peuvent manifester moins d'insécurité linguistique lorsqu'ils utilisent un français régional. Cependant, comme nous l'avons vu chez plusieurs locuteurs, cette variété de français est souvent limitée à l'espace familial et elle est souvent perçue comme du mauvais français, comme le décrivent plusieurs jeunes de la région.

Conclusion

Les représentations et les sentiments linguistiques qui se manifestent dans le discours des francophones du Sud-Ouest de l'Ontario sont révélateurs de la place et de la reproduction des variétés de français dans leur milieu. Même si la plupart des francophones du Sud-Ouest sont fiers de pouvoir parler français, leur discours épilinguistique reflète principalement une insécurité

linguistique par rapport à leurs propres compétences linguistiques en français (peu importe la variété qu'ils utilisent) et celles que possèdent les autres membres de leur communauté. Cette insécurité linguistique a-t-elle des conséquences sur le maintien, la reproduction ou la sous-utilisation du français régional et du français standard dans la région ?

Plusieurs locuteurs définissent la variété de langue qu'ils connaissent comme un « *franglais* », car les gens, disent-ils, insèrent plusieurs mots anglais dans leur français. Comme plusieurs d'entre eux ne croient pas maîtriser le français standard et éprouvent une certaine gêne à utiliser la variété de français qu'ils connaissent, peu importe l'espace social dans lequel ils se retrouvent, le faible taux de conservation de la langue française dans cette région pourrait s'expliquer par les représentations et par les sentiments linguistiques des francophones par rapport aux variétés de français qui sont en circulation.

Une analyse approfondie des données ainsi que l'observation de futurs événements publics dans cette communauté linguistique pourraient nous fournir d'autres indices qui nous aideront à expliquer davantage les pratiques sociales et langagières en cours et l'impact que celles-ci pourraient avoir sur la reproduction, le maintien ou la sous-utilisation des variétés de français en circulation dans ce milieu.

Annexe 1

Grille d'entrevue

Représentations et sentiments linguistiques

1. Expérience de vie

- variétés de langue apprises, variétés de langue encore comprises ou utilisées (à l'oral et à l'écrit) ;
- utilisation des ressources linguistiques dans divers espaces sociaux ou contextes (informels et formels) ;
- éducation (institutions de langue française et/ou de langue anglaise) ;
- représentations des variétés de langue (à différentes étapes de la vie) ;
- sentiments linguistiques face à ces variétés de langue (à différentes étapes de la vie) ;
- expériences par rapport à l'utilisation des variétés de langue faisant partie de leur répertoire linguistique.

2. Pratiques langagières dans différents espaces sociaux

- familial, scolaire, professionnel, social, communautaire ;
- variétés de langue utilisées et variétés de langue valorisées ;
- représentation des normes linguistiques (selon les diverses variétés de langue) ;
- agents et agentes de la norme.

3. Engagement communautaire
 - appartenance à divers organismes ;
 - variétés de langue utilisées ou valorisées dans divers organismes sociaux.
4. Représentation et sentiments linguistiques par rapport au rôle et à l'importance des variétés de langue en circulation
 - dans le passé, en l'an 2000 et à l'avenir.

Annexe 2

Conventions de transcription

- respecter plus ou moins l'orthographe, sauf tous les cas qui indiquent des traits diagnostiques en particulier dans la morphologie. Exemples :
j' va, i' sontaient
 - pas de ponctuation (., ; :)
 - l'accentuation dans le discours indiquée par des majuscules. Exemple :
on a passé une BELLE soirée
 - intonation ! ?
 - les pauses : / — pause courte
// — pause légèrement plus longue
/// — pause plus longue
/ [5 sec] - pause de 5 secondes
 - commentaires métadiscursifs entre [...]. Exemples : [surprise], [rire], [bruit de porte]
 - séquences non compréhensibles :
(X) — séquence courte
(XX) — séquence plus longue
(XXX) — séquence de plusieurs mots
(X 4 sec) — séquence de 4 secondes
(morX) — incertitude
 - chevauchement (parlé simultanément de deux ou de plusieurs personnes) - à indiquer avec _ ... _.
- Exemples : _ je pense _
_ mais moi _

BIBLIOGRAPHIE

- BAGIONNI, Daniel (1994), « La notion d'insécurité linguistique chez Labov et la sociolinguistique co-variationniste et ses précurseurs littéraires », dans Claudine BAVOUX (dir.), *Français régionaux et insécurité linguistique*, Paris, L'Harmattan, p. 13-32.
- BAUTIER, Élisabeth (1995), *Pratiques langagières, pratiques sociales. De la sociolinguistique à la sociologie du langage*, Paris, L'Harmattan.
- BENIAK, Édouard et Raymond MOUGEON (1989), « Recherches sociolinguistiques sur la variabilité en français ontarien », dans Raymond MOUGEON et Édouard BENIAK (dir.), *Le français canadien parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 69-104.
- BOUDREAU, Annette (1998), « Représentations et attitudes linguistiques des jeunes francophones de l'Acadie du Nouveau-Brunswick », thèse de doctorat, Paris, Université de Paris X.
- BOURDIEU, Pierre (1977), « L'économie des échanges linguistiques », *Langue française*, n° 34, p. 17-34.
- BOURDIEU, Pierre (1982), *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- BOURDIEU, Pierre (1992), *Réponses*, Paris, Seuil.
- BOURDIEU, Pierre (1996), *Raisons pratiques*, Paris, Seuil.
- BOUTET, Josiane (1994), *Construire le sens*, Berne, Peter Lang.
- BRETEGNIER, Aude (1996), « L'insécurité linguistique : objet insécurisé ? Essai de synthèse et perspectives », dans Didier de ROBILLARD et Michel BENIAMINO (dir.), *Le français dans l'espace francophone, Tome II*, Paris, Honoré-Champion, p. 903-919.
- COMMISSION DE FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE DU SUD-OUEST DE L'ONTARIO (1999), *Regard scrutateur 1999, Phase Un*.
- ERFURT, Jürgen (1999), « Le changement de l'identité linguistique chez les Franco-Ontariens. Résultats d'une étude de cas », dans Normand LABRIE et Gilles FORLOT (dir.), *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Prise de parole, p. 59-78.
- FORLOT, Gilles (1999), « Portrait sociolinguistique de migrants français à Toronto », dans Normand LABRIE et Gilles FORLOT (dir.), *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Prise de parole, p. 197-238.
- GÉRIN-LAJOIE, Diane (1994), *L'école secondaire de Pain Court : une étude de cas*, Toronto, Centre de recherches en éducation franco-ontarienne, OISE, Université de Toronto.
- GÉRIN-LAJOIE, Diane (1995), « L'école minoritaire de langue française et son rôle dans la communauté », *The Journal of Educational Research*, vol. 42, n° 3 (septembre), p. 267-279.
- GÉRIN-LAJOIE, Diane (1999), *Sondage dans deux écoles secondaire de langue française en Ontario sur les habitudes linguistiques des élèves*, Toronto, Centre de recherches en éducation franco-ontarienne, OISE, Université de Toronto.
- GUMPERZ, John (1989), *Engager la conversation*, Paris, Éditions de Minuit.
- HELLER, Monica (1988), « Variation dans l'emploi du français et de l'anglais par les élèves des écoles de langue française de Toronto », dans Raymond MOUGEON et Édouard BENIAK (dir.), *Le français canadien parlé hors Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 153-168.
- HELLER, Monica (1999a), *Linguistic Minorities and Modernity*, London, Addison Wesley Longman Limited.
- HELLER, Monica (1999b), « Quel(s) français et pour qui ? Discours et pratiques identitaires en milieu scolaire franco-ontarien », dans Normand LABRIE et Gilles FORLOT (dir.), *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Prise de parole, p. 129-165.
- JODELET, Denise (dir.) (1989), *Les représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France.
- LABOV, William (1976), *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit.
- LABRIE, Normand et Gilles FORLOT (dir.) (1999), *L'enjeu de la langue en Ontario français*. Sudbury, Prise de parole.
- MAURER, Bruno (1998), « Représentation et production du sens », *Cahiers de praxématique*, n° 31, p. 19-38.
- MONDADA, Lorenza (1998), « De l'analyse des représentations à l'analyse des activités descriptives en contexte », *Cahiers de praxématique*, n° 31, p. 127-148.
- MOUGEON, Raymond (1999), « Recherches sur les dimensions sociales et situationnelles de la variation du français ontarien », dans Normand LABRIE et Gilles FORLOT (dir.), *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Prise de parole, p. 33-58.
- POPLACK, Shana (1988), « Statut de langue et accommodation langagière le long d'une frontière

linguistique », dans Raymond MOUGEON et Édouard BENIAK (dir.), *Le français canadien parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 127-152.

ROBILLARD, Didier de (1994), « Le concept d'insécurité linguistique : à la recherche d'un mode d'emploi », dans Claudine BAVOUX (dir.), *Français régionaux et insécurité linguistique*, Paris, L'Harmattan, p. 55-73.

SYLVESTRE, Paul-François (1983), *Pain Court et Grande-Pointe*, Ottawa, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques.

SINGY, Pascal (1998), *L'image du français en suisse romande : une enquête sociolinguistique en Pays de Vaud*, Paris, L'Harmattan.

NOTES

1. Boutet (1994, p. 122) précise que, bien qu'ils soient des éléments de l'activité langagière, les agents sociaux, comme leurs représentations, n'interviennent pas de façon directe dans l'activité symbolique, mais de façon médiatisée, filtrée par les systèmes de connaissance des agents sociaux. La relation entre ce monde et les discours n'est plus une simple correspondance naturelle, voire un « reflet », mais le résultat d'une activité constructive des sujets parlants, activité cognitive permanente par laquelle ils catégorisent, découpent, à partir de leur propre point de vue, le monde des activités matérielles, des personnes et des objets.

2. Bauthier (1995, p. 195) précise que les productions langagières relèvent des pratiques langagières du locuteur qui dépendent d'un ensemble de représentations et de « rapports à » de natures différentes.

3. Paul-François Sylvestre (1983, p. 27) précise que l'arrivée du Sieur Lamothe Cadillac, en 1701, a pour effet de jeter les bases de la première colonie française permanente (de la future province de l'Ontario), mais celle-ci se limite initialement au territoire longeant les deux rives de la rivière Détroit. Par la suite, alors que la région bénéficie d'une émigration plus soutenue, les terres le long du lac Sainte-Claire sont défrichées. Ce n'est que vers la fin du XVIII^e siècle que les colons canadiens-français implantent leurs racines dans le sol fertile aux abords de la rivière Thames, alors appelée La Tranche.

4. La Commission de formation de la main-d'œuvre du Sud-Ouest de l'Ontario (1999, p. 9) souligne qu'il existe dans la communauté francophone quatre problèmes principaux à résoudre : 1) aucun programme n'existe aujourd'hui pour l'apprentissage en langue française dans cette région et il n'y a aucun programme de métier en langue française, malgré les insuffisances courantes ; 2) les programmes fondamentaux d'aptitudes et d'habileté pour les adultes ne se trouvent qu'à un centre, Alpha Mot de Passe, et les fonds destinés à ce centre ont été réduits ; 3) les francophones ont un accès limité à la formation spécialisée nécessaire pour détenir des postes dans le secteur hospitalier, là où il serait vraiment utile d'avoir du personnel bilingue ; 4) plusieurs programmes et services établis pour les francophones ne sont pas offerts en dehors des grands centres urbains, dans le territoire desservi par la commission locale.

5. Les noms des participants et des organismes qu'ils représentent ou les noms auxquels ils font référence sont remplacés par des pseudonymes. Seuls les noms des intervieweurs n'ont pas été modifiés.